



REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la séance du conseil de la communauté de communes CARNELLE PAYS-DE-FRANCE qui se tiendra :

MERCREDI 27 MARS à 20h00

A la salle ARAGON

**(Complexe la Martinoise - Place Louis Desenclos – En face de la Mairie)
Saint Martin du Tertre**

À 20h00, la séance débutera par une présentation des différentes missions du CAUE par Madame Emmanuelle SAINT-JOURS (Architecte-conseillère au CAUE 95 du Val d'Oise).

Ordre du jour

- 1) Présentation du film de promotion touristique et suite à donner (rapporteur Damien DELRUE)
- 2) Reprise anticipée des résultats 2018 et affectation provisoire Budget CCCPF (rapporteur Claude KRIEGUER)
- 3) Reprise anticipée des résultats 2018 et affectation provisoire Budget Gendarmerie (rapporteur Claude KRIEGUER)
- 4) Reprise anticipée des résultats 2018 et affectation provisoire Budget Morantin (rapporteur Claude KRIEGUER)
- 5) Reprise anticipée des résultats 2018 et affectation provisoire Budget ZAC de l'Orme (rapporteur Claude KRIEGUER)
- 6) Reprise anticipée des résultats 2018 et affectation provisoire Budget Tourisme (rapporteur Claude KRIEGUER)
- 7) Approbation du Budget primitif CCCPF 2019 (rapporteur Claude KRIEGUER)
- 8) Approbation du Budget annexe Gendarmerie 2019 (rapporteur Claude KRIEGUER)
- 9) Approbation du Budget annexe Morantin 2019 (rapporteur Claude KRIEGUER)
- 10) Approbation du Budget annexe ZAC de l'Orme 2019 (rapporteur Claude KRIEGUER)
- 11) Approbation du Budget annexe Tourisme 2019 (rapporteur Claude KRIEGUER)
- 12) Vote des 4 taxes additionnelles directes locales 2019 (rapporteur Claude KRIEGUER)
- 13) Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2019 périmètre SIGIDURS (rapporteur Claude KRIEGUER)
- 14) Vote des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2019 périmètre TRI OR (rapporteur Claude KRIEGUER)
- 15) Attribution de subventions aux associations pour 2019 (Budget CCCPF) (rapporteur Claude KRIEGUER)
- 16) Attribution de subventions aux associations pour 2019 (Budget Tourisme) (rapporteur Damien DELRUE)
- 17) Subventions d'équilibre au budget CIAS (rapporteur Claude KRIEGUER)

- 18) Attribution d'un « fonds de concours » à Chaumontel pour les travaux de réhabilitation du chemin de Coye (rapporteur Lucien MELLUL)
- 19) Autorisation de signer une convention d'objectifs avec l'association INITIACTIVE 95 (rapporteur William ROUYER)
- 20) Autorisation de signature donnée au Président de la C3PF dans le cadre de la vente du lot 8 de la ZAC de l'Orme (rapporteur William ROUYER)
- 21) Autorisation de signature donnée au Président de la C3PF dans le cadre de la vente du lot 10b de la ZAC de l'Orme (rapporteur William ROUYER)
- 22) Création de postes et modification du tableau des effectifs permanents (rapporteur Claude KRIEGUER)
- 23) Convention de mise à disposition de Madame Catherine Bernard (rapporteur Claude KRIEGUER)
- 24) Convention de mise à disposition de Monsieur Julien Hascoët (rapporteur Claude KRIEGUER)
- 25) Convention de mise à disposition d'un agent auprès du PNR Oise Pays de France (rapporteur Claude KRIEGUER)
- 26) Mise en place de 2 contrats de service civique (rapporteur Christiane AKNOUCHE)
- 27) Modification des plafonds annuels d'attribution de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise et des bénéficiaires du RIFSEEP (rapporteur Claude KRIEGUER)
- 28) Autorisation de signature d'un avenant à la convention constitutive du groupement de commande de travaux divers de réfection de voirie portant sur l'adhésion de 2 communes et la compétence donnée au coordonnateur pour la gestion de toute nouvelle adhésion (rapporteur Sylvain SARAGOSA)
- 29) Convention de mise à disposition de la bibliothèque de Viarmes (rapporteur Jean-Noël DUCLOS)
- 30) Convention de mise à disposition de la bibliothèque de Montsoul (rapporteur Jean-Noël DUCLOS)
- 31) Convention avec le PNR Oise Pays de France pour la mise à disposition du logiciel d'urbanisme (rapporteur Jacques RENAUD)
- 32) Signature d'une convention avec le Département du Val d'Oise pour le projet d'intervention de diagnostic archéologique au Château de la Motte (rapporteur Jacques RENAUD)

Votre présence est indispensable. Néanmoins, je vous serais reconnaissant, en cas d'empêchement majeur, de bien vouloir vous faire représenter.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.